



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 8 juillet 2024 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Jean-Guy Brousseau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur absent
Madame la conseillère Guylaine
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Tracey Héroult, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19 h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024
6. Congrès FQM
7. Résolution pour achat de tondeuse
8. Résolution pour adopter des modifications pour la loi 50
9. Résolution pour appuyer la municipalité de Thorne
10. Résolution pour achat de comptoir de Uline
11. Résolution pour projet d'urbanisme
12. Adoption des listes de compte payés et payable
- 12A. Résolution pour pompiers
- 12B. Résolution pour formation sur le rôle des conseillers
13. Période de question
14. Nouvelle des membres du conseil
15. Prochaine séance
16. Clôture de la séance

2024-07-115

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. **Déclaration de conflit d'intérêt**
Conseillère Guylaine LaSalle pour article 12A à 19 :12 et retour
19 :13

5. **Adoption du procès-verbal de la séance 10 juin 2024**

2024-07-116

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 10 JUIN 2024

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette il est résolu que le procès-verbal de la séance du 10 juin 2024 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. **Résolution pour Congrès FQM**

2024-07-117

RÉSOLUTION POUR CONGRÈS FQM

ATTENDU QUE le congrès de la FQM sera le 26-27-28 septembre 2024 à Québec;

ATTENDU QUE Maire Jean-Louis Corriveau, Conseillère voudrait y assister cette année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de payer le congrès de la FQM au membre du conseil et unanimement résolu d'envoyer le membre et de payer le congrès, la chambre, les repas et le transport.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Non Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

7. **Résolution pour achat de tracteur de gazon**

2024-07-118

RÉSOLUTION POUR ACHAT DE TRACTEURS DE GAZON

ATTENDU QUE le conseil municipal voudrait acheter un tracteur de gazon;

ATTENDU QUE nous avons reçu un prix de Club Cadet avec coupe de 54 pouces au montant de \$6 299 avec rabais de \$200.00;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de faire l'achat d'un tracteur de gazon avec coupe de 54 pouces au montant de \$6 299 avec rabais de \$200.00 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-07-119 **8. Résolution pour adopter les modifications pour la loi 50**
RÉSOLUTION POUR ADOPTER LES MODIFICATIONS POUR LA LOI 50

ATTENDU QUE le nouveau règlement Loi 50 avec les modifications pour les municipalités;

ATTENDU QUE le conseil accepte les nouvelles modifications qui seront apporté dans le nouveau règlement Loi 50 qui sera apporter aux municipalités;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter les modifications qui seront apporté au règlement Loi 50 et résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Non adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s remis à la prochaine rencontre.

1 contre

2024-07-120 **9. Résolution pour appuyer la municipalité de Thorne**
RÉSOLUTION POUR APPUYER LA MUNICIPALITÉ DE THORNE

ATTENDU QUE la municipalité de Thorne demande à la municipalité de l'appuyé pour avoir un meilleur système pour les cellulaires;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet vont les appuyés puisque nous avons des zones mortes pour le cellulaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'appuyer la municipalité de Thorne demandant un meilleur système pour les cellulaires et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-07-121 **10. Résolution pour achat de comptoir de Uline**
RÉSOLUTION POUR ACHAT DE COMPTOIR DE ULINE

ATTENDU QUE le conseil achète des nouveaux comptoirs pour la cuisine dans la salle municipale;

ATTENDU QUE les comptoirs seront commandés de Uline au montant de \$842.00 chacune;

En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'acheter les 2 comptoirs pour la cuisine dans la salle municipale et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

11. Résolution pour projet d'urbanisme

2024-07-122

RÉSOLUTION POUR PROJET D'URBANISME

ATTENDU QUE le comité du CCU font une recommandation pour la vente de terrains à la côte Jaune;

ATTENDU QUE nous avons reçu seulement un agent d'immobilier qui voudrait prendre le projet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter les recommandations du comité de CCU pour la vente de terrains à la côte Jaune et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers

12. Adoption des listes de comptes payés et payables

2024-07-123

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

-Prélèvement et facture payé durant mois \$ 96 044.63

Salaire totalisant \$50 217.45

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$ 146 262.08

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2024-07-124

12A. Résolution pour pompier

RÉSOLUTION POUR POMPIER

ATTENDU QUE le chef pompier demande d'accepter 2 étudiants pompiers;

ATTENDU QUE le conseil est en accord d'embaucher les 2 étudiants pompiers;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'embaucher les 2 étudiants comme pompiers et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2024-07-125

12B. Résolution pour formation sur le rôle pour conseillers

**RÉSOLUTION POUR FORMATION SUR LE RÔLE POUR
CONSEILLERS**

ATTENDU QUE le conseil demande à la directrice générale de faire la demande auprès du MAMH pour une formation sur rôle des élus;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette de demander à la directrice générale de faire la demande auprès du MAMH pour une formation sur le rôle pour conseillers et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

13.Période de question

19 :14 à 19 :39

14.Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Madame la conseillère Louise Grenier

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
absent

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Monsieur Brousseau donne les nouvelles du Chemin des Outaouais

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Madame Turgeon demande de reconnaître Pierre Jolicoeur comme un collègue.

15. Prochaine séance

12 août 2024

16. Clôture de la séance

2024-07-126

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de clore la présente séance à 19 :44

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale